



**MARCHE PUBLIC DE SERVICES**

**Procédure adaptée ouverte**

(Article R.2123-1 du code de la commande publique)

---

**EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE  
CHAUFFAGE, DE CLIMATISATION, DE VENTILATION, D'EAU  
CHAUDE SANITAIRE ET DE TRAITEMENT D'EAU**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Remise des offres avant le **12 juillet 2021 à 12:00**

---

**Mairie de THOIRY**  
374, rue Briand Stresemann  
01710 THOIRY  
Tél : 04 50 41 21 66 – Fax : 04 50 20 87 13

# SOMMAIRE

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ	3
ARTICLE 2 – TYPE DE PROCEDURE	3
ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHÉ	3
ARTICLE 4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES	3
ARTICLE 5 – DELIVRANCE DU DCE	4
ARTICLE 6 – PRESENTATION DE CANDIDATURE	4
ARTICLE 7 – DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES	4
ARTICLE 8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES	4
ARTICLE 9 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES	4
ARTICLE 10 – RENSEIGNEMENTS	4
ARTICLE 11 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS	5
ARTICLE 12 – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS	5

## ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

### Mairie de THOIRY

374, rue Briand Stresemann  
01710 THOIRY

Tél : 04.50.41.21.66

Fax : 04.50.20.87.13

Courriel : [mairie@mairie-thoiry.fr](mailto:mairie@mairie-thoiry.fr)

Adresse Internet : <http://www.mairie-thoiry.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://voixdelain.fr>

## ARTICLE 2 – TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte prévue par les articles R.2121-1 à R.2121-4, R.2121-6, R.2121-7 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

## ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHÉ

L'objet du présent cahier des clauses administratives particulières est de fixer les conditions dans lesquelles l'attributaire du marché (ci-après « le prestataire » ou « le titulaire ») s'engage à surveiller, piloter et entretenir ses installations de chauffage, de climatisation, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire.

Le présent marché est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1er octobre 2021. Il se terminera donc de plein droit et sans indemnités pour aucune des parties, le 30 septembre 2026.

## ARTICLE 4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Lieu d'exécution : commune de Thoiry (01710).
- Code NUTS : FR711
- Code CPV : 45331000-6 travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
- Marché non alloti.
- Le marché ne prévoit aucunes variantes et prestations supplémentaires éventuelles.
- Le marché prévoit trois tranches optionnelles :
  - Tranche optionnelle 1 : remplacement de la chaudière murale des Cyprès*
  - Tranche optionnelle 2 : remplacement de la chaudière de la ludothèque*
  - Tranche optionnelle 3 : remplacement de la chaudière murale de l'appartement communal sur le bâtiment de Fenières*
- Prestations complémentaires : Traitement d'eau et adoucisseur - Pompes de puisard - Ventilateurs liés au chauffage (CTA chauffage et aérothermes)
- Le marché prendra effet à la réception d'un ordre de service de démarrage.

## **ARTICLE 5 – DELIVRANCE DU DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur sur [www.voixdelain.fr](http://www.voixdelain.fr), onglet « Marchés publics ».

## **ARTICLE 6 – PRESENTATION DE CANDIDATURE**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires **DC1** et **DC2** (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du **DUME** (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

## **ARTICLE 7 – DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES**

**La date limite de remise des offres est le lundi 12 juillet à 12h00**

Les offres devront être déposées électroniquement sur le site de la Voix de l'Ain. [www.voixdelain.fr](http://www.voixdelain.fr).

## **ARTICLE 8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **ARTICLE 9 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES**

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants détaillés dans le Règlement de consultation :

1. Valeur technique : 60 %
2. Prix : 40 %

## **ARTICLE 10 – RENSEIGNEMENTS**

- **Renseignements d'ordre administratif :**

Mairie de THOIRY

Correspondants : Arthur FLAVIGNY et Imane BELLOUKI

Adresse : 374, rue Briand Stresemann

01710 THOIRY

France

Tél : 04 50 41 21 66

Fax : 04 50 20 87 13

Courriel : [arthur.flavigny@mairie-thoiry.fr](mailto:arthur.flavigny@mairie-thoiry.fr)/[imane.bellouki@mairie-thoiry.fr](mailto:imane.bellouki@mairie-thoiry.fr)

Adresse Internet : [www.mairie-thoiry.fr](http://www.mairie-thoiry.fr)

Horaires d'ouvertures : lundi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (sauf jours fériés).

- **Renseignements d'ordre technique :**

Mairie de THOIRY

Correspondant : Laurent MASSICOT

Adresse : 374, rue Briand Stresemann

01710 THOIRY

Tél : 04.50.41.21.66

Fax : 04.50.20.87.13

Courriel : laurent.massicot@mairie-thoiry.fr

Adresse Internet : <http://www.mairie-thoiry.fr>

*Nota* : Il ne sera répondu à aucune question par voie orale.

## **ARTICLE 11 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS**

Tribunal Administratif de Lyon

184 rue Duguesclin

69003 LYON Cedex 03

## **ARTICLE 12 – DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

**Le vendredi 11 juin 2021.**